Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le 28/03/2025
ID : 007-200039808-20250318-2025_03_003-DE

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 18 mars 2025
Convocation du 11 mars 2025

N° 2025_03_003

Objet : Agriculture - Adhésion à l'association « Ardèche le Goût »

Le 18 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à VOGÜÉ, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.
Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, , Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, Carole VANESSE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Pascal RIEUBON (suppléant de Jean-Claude BACCONNIER)
Absents : Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Max DIVOL, Françoise PLANTEVIN, Maryse RABIER
Pouvoirs : Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Patrice FLAMBEAUX à Gérard MARRON, Jacques MARRON à Yvon VENTALON, Monique MULARONI à Louise LACOSTE, René UGHETTO à Richard ALZAS, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT
Secrétaire de Séance : Antoine ALBERTI

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29
Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 35
Vote contre : pour : 35 abstention :

Sylvie Cheyrezy, conseillère déléguée en charge de l'agriculture, expose aux membres du conseil communautaire que, dans le cadre de la définition de sa politique en faveur de l'agriculture, la Communauté de communes souhaite adhérer à l'association « Ardèche le Goût » afin de bénéficier de son réseau et de ses compétences pour travailler sur la valorisation des produits locaux, particulièrement en restauration collective et en cuisine traditionnelle. De plus, ces actions s'inscrivent dans le Projet Alimentaire inter- territorial, auquel la collectivité est engagée.

L'association Ardèche le Goût a été créée en 2009 par les Chambres consulaires du Département et sur l'impulsion du Conseil départemental de l'Ardèche. C'est l'émanation de l'association de gestion de la marque collective *Goutez l'Ardèche,* lancée en 1994. Cette structure totalise plus de 30 ans d'expérience en gestion de projets collectifs au service de la filière alimentaire ardéchoise.

La Conseillère déléguée indique que la Communauté de communes est l'une des rares collectivités du département à ne pas adhérer à l'association, ce qui ne lui permet pas de bénéficier des contreparties, à savoir :

- l'accès aux services de l'association « Centre du développement de l'Ardèche (outil de communication, actions collectives),
- profiter d'un tarif « adhérent » sur les prestations d'Ardèche le goût : 20 % de remise,
- d'un pack de prestations gratuites en contrepartie de la valeur de sa cotisation.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le 28/03/2025
ID : 007-200039808-20250318-2025_03_003-DE

Cette dernière s'établit en fonction du nombre d'habitant du territoire et s'élève à 1 524 euros TTC par an.

Le Président demande de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de communes à l'association « Ardèche le Goût ».

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité, des membres présentes et représentés,

Emet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de communes à l'association « Ardèche le Goût ».

Autorise le Président à signer tout acte administratif se rapportant à la présente délibération,

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de séance

Antoine ALBERTI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDÈCHE * 07150 VALLON PONT D'ARC *